

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **23**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **4**

OBJET :
Contribution à la
Capitale Européenne de
la culture à l'échelle du
Massif Central 2024-
2028

- N°2 -

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 08 novembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON,
Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine
MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT,
Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU.
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

David DEROSSIS à Stéphane RODIER,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Claude GOUILLON-CHENOT,
Patricia BOSTMAMBRUN à Catherine PAPUT,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Michelle MAGNOL à Martine MUNOZ,

Etaient absents ou excusés :

Didier STURMA,
Betul SIMSEK,
Francis ROUX,
Serap ALP.

Secrétaire de séance :

Martine MUNOZ

CONTRIBUTION A LA CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE A L'ECHELLE DU MASSIF CENTRAL
2024 - 2028

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Considérant** que la commune, par son soutien à l'association, participe à la réflexion, la mise en œuvre et le portage de la candidature « Clermont-Ferrand Capitale européenne de la Culture 2028 » autour de trois objectifs :
 - Mutation territoriale en partant de ce qui fait notre essence et nos ressources locales, tout en s'ouvrant à l'Europe et au monde ;
 - Une évolution des territoires isolés à un grand espace uni et intégré ;
 - Une qualité de vie sociale renforcée.
- **Considérant** que pour construire ensemble la Capitale européenne de la Culture à l'échelle du Massif central, il est proposé à la collectivité de s'engager pour **un socle commun et un accompagnement entre 2024 et 2028 – soit 5 exercices, pour un budget total de 3 euros par administré sur l'ensemble de cette période** (l'équivalent de 0.60€ par administré par année).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dates	Montant en €
Année 2024	10 000 €
Année 2025	10 000 €
Année 2026	10 000 €
Année 2027	15 000 €
Année 2028	15 000 €
	h
Montant total sur la période	60 000 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Soutient** officiellement la candidature de Clermont-Ferrand Massif Central ;
- **Approuve** le versement d'une contribution annuelle, sur une période de 5 ans, à l'association ;
- **Approuve** le plan de financement tel que défini ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Martine MUNOZ



Le Maire,

Stéphane RODIER

